

LA 7^E ÉDITION DU CONCOURS DE PROJETS ALÈS AUDACE EST LANCÉE

Porteurs de projets et entrepreneurs, vous avez jusqu'au 21 octobre pour candidater au concours Alès Audace 2018. L'agglomération valorise, cette année, la ruralité avec le défi "Terroir Cévennes".

« *Il ne faut pas attendre que le ciel aide, il faut s'aider soi-même, et c'est ce que fait le territoire d'Alès* » ont annoncé en préambule, le 29 août, Max Roustan, président d'Alès Agglomération, et Philippe Ribot, président du jury du concours Audace, lors du lancement de la nouvelle édition du concours de projets Alès Audace. Cette petite phrase de Louis Gallois, entendue lors de la grande soirée de remise des prix au Cratère en 2017, résume toute l'essence de ce concours d'idées ouvert à tous, sans distinction de domaine d'expertise.

Les principaux partenaires du concours, l'IMT Mines Alès et le club d'entreprises Leader Alès, ont été représentés par Thierry de Mazancourt et Jean-Paul Bournonville, respectivement directeur de l'école d'étudiants-ingénieurs et président de l'association.

130 000 € de dotations et de prestations

La formule reste sensiblement la même : 130 000 € de dotations dont 80 000 € en numéraires, apportés par Alès Agglomération, 25 000 € de fonds d'amorçage d'Alès Myriapolis, 17 000 € de prestations de l'IMT Mines Alès et 8 000 € de prestations de la SAEM Alès.

Pour participer, rien de plus simple : **retirez et déposez votre dossier sur le site www.ales-audace.fr jusqu'au 21 octobre.**

Les critères de sélection évaluent votre projet au regard de son originalité, et bien sûr, de son audace. Mais également à l'engagement et la motivation du candidat, de la faisabilité technique, économique et commerciale du projet et de ses chances d'aboutir. L'intérêt du projet pour le territoire d'Alès Agglomération sur le plan économique, culturel, touristique ou événementiel est aussi pris en compte, ainsi que la participation du projet au renforcement de l'image d'Alès Agglomération et de son attractivité, notamment en matière de retombées médiatiques.

Le calendrier du concours

- **Candidatures** : jusqu'au 21 octobre sur www.ales-audace.fr
- **Jury** : entre le 5 et le 14 novembre
- **Vote du public** : du 19 au 25 novembre
- **Remise des prix** : le 28 novembre au Cratère

Nouveauté 2018 : défi "Terroir Cévennes"

En marge du concours général, un défi a été créé en 2017 dans le but de répondre à un besoin spécifique et d'actualité du territoire. Après le défi "Commerces", Alès Agglo souhaite valoriser en 2018, la ruralité. Afin de maintenir les équilibres entre le rural et l'urbain, l'agglomération cherche à favoriser l'émergence d'initiatives économiques innovantes. Cette réflexion est issue directement du projet de territoire en cours de renouvellement actuellement.

Les domaines pouvant mettre en avant la spécificité des Cévennes et de son territoire restent tout de même très variés. Les projets s'inscrivant dans le défi "Terroir Cévennes" peuvent ainsi concerner l'agriculture, l'agroalimentaire, la valorisation des produits locaux, le tourisme, l'accès à la culture, l'amélioration du cadre de vie, ...



Le concours en quelques chiffres depuis sa création

- 7^e édition
- 49 lauréats
- 6 000 votes du public
- 630 000 € de dotations distribués

Service Développement économique Alès Agglomération

2, rue Michelet – Bâtiment Atome

30100 Alès

tél. 04 66 55 84 05

concoursalesaudace@gmail.com

www.ales-audace.fr

A lire aussi

- [L'École des Mines d'Alès mise sur ses brevets](#)
- [Se bouger pour trouver du travail](#)
- [À Alès, 100 logements passent au photovoltaïque](#)
- [4 jours pour créer sa boîte](#)
- [Ergosanté Technologie livre son premier exosquelette](#)